

BUREAU DU CLIS

REUNION DU 19 juin 2006-COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, Vice-Président,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Franck THIEBLEMONT, CEDRA 52,
- M. Jean COUDRY, CGC Haute-Marne,
- M. Francis VANSOEN, CGC Meuse,
- M. Michel BABEL, DRIRE Champagne-Ardenne,
- M. Pierre FORBES, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Laetitia COLON, CLIS,
- Mlle Sandrine SOEHNLEN, CLIS.

Etaient excusés :

- M. Michel LAFON, Préfet de la Meuse, Président,
- M. Claude VALLEIX, Préfet de la Haute-Marne,
- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- M. Michel AUER, Président de la CCI de la Haute-Marne,
- Mme Sylvie MALFAIT-BENNI, conseillère générale de la Meuse,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Jean-Marc FLEURY, AEMHM,
- M. Claude KAISER, Meuse Nature Environnement.

Etait invité :

- M. Bernard FERY, coordonnateur « Grands Chantiers ».

1) Approbation du compte-rendu du bureau du 10 avril 2006.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Point sur l'avancement des travaux du laboratoire.

M. FORBES indique que le creusement des galeries est terminé. L'armement du puits auxiliaire est également achevé, la construction du bâtiment de surface définitif étant en cours. Concernant le puits principal, l'armement débutera dès que l'aménagement de la recette sera fini (pour un ouvrage définitif au premier trimestre 2007). Au cours de cette période, l'accès à la niche d'expérimentations (- 445 mètres) sera maintenu dans la mesure du possible (accès à partir des galeries).

Il précise que l'ANDRA fera prochainement part du programme de recherche 2006-2010, comprenant notamment la poursuite des travaux scientifiques dans le laboratoire et l'étude de la zone de transposition (sismique 2D puis 3D sur des zones plus précises, éventuellement forages).

Suite aux observations de M. THIEBLEMONT sur l'utilité du laboratoire et la durée des recherches, M. FORBES rappelle d'une part que les études ont commencé avant l'installation du laboratoire, d'autre part que la caractérisation précise de la roche ne peut se faire depuis la surface, de même que de nombreuses expérimentations, qui doivent être menées in situ.

M. DOSE fait part de ses commentaires suite à l'adoption de la loi relative à la gestion des matières et déchets radioactifs par le Parlement le 15 juin. Il constate que les recherches dureront bien 15 ans, que le laboratoire restera un laboratoire, que le stockage ne pourra être autorisé qu'après intervention du Parlement sur la réversibilité et consultation des conseils municipaux d'une zone (englobant Saint-Dizier, Joinville, Bar le Duc, Commercy et Ligny en Barrois) qui sera définie par décret, et que l'autorisation de sa fermeture sera également soumise au Parlement.

En réponse à M. THIEBLEMONT, M. FORBES indique que le chantier de construction du laboratoire présente un faible taux d'accident du travail, mais que l'accident mortel de 2002 n'est pas oublié, une cérémonie ayant lieu chaque année sur l'initiative du personnel et de la direction du chantier.

Il apporte également des éléments de réponse à M. VANSOEN sur la durée estimée de tenue des colis en situation de stockage (1000 ans) et du temps de sortie de certains radioéléments du stockage (plusieurs dizaines, voire centaines de milliers d'années).

Enfin, M. FORBES distribue et commente un document (ci-joint) relatif à l'eau recueillie dans les puits du laboratoire (volume total et par couche géologique, méthodes de collecte et de remontée à la surface). Il répond ainsi à la demande exprimée par M. THIEBLEMONT lors de la réunion plénière du 12 juin.

3) Modification du règlement intérieur du CLIS.

M. FERNBACH présente la proposition du règlement intérieur visant à organiser la prise de parole du public lors des réunions plénières et à déterminer les mesures pouvant être prises pour assurer la sérénité des débats, selon le souhait exprimé par M. le Préfet lors de la dernière réunion de bureau. MM. FLEURY et THIEBLEMONT ont complété cette proposition, le premier en demandant qu'une réunion puisse aller à son terme, à huis-clos le cas échéant, le second en souhaitant que tout membre du CLIS puisse donner son temps de parole à une personne de son choix.

Sur ce second point, le bureau estime qu'il est préférable que les interventions « extérieures » soient préalablement validées par le bureau. Sur le premier point, il suggère qu'une suspension de séance soit envisagée avant toute interruption définitive.

Une nouvelle proposition tenant compte de ces observations sera soumise à l'approbation du bureau lors de la prochaine réunion.

4) Décision modificative du budget 2006.

M. JAQUET présente le projet de DM 1, dont l'objet est le report du reliquat de l'exercice 2005 (soit 412 369 €). Les lignes abondées sont principalement les suivantes : « Etudes et recherches » (provisions pour expertise), « Publications » (Lettre du CLIS), « Voyages et déplacements », et « Charges de personnel » (suite au recrutement du secrétaire scientifique).

Sans observation des membres du bureau, la DM 1 pourra être adoptée lors de la prochaine réunion. M. FERNBACH fait part des éventuels problèmes de transition budgétaire entre le CLIS de la loi de 1991 et celui de la loi de 2006, en précisant que le ministère de l'industrie doit faire parvenir une note à ce sujet.

5) Questions diverses.

- Lettre du CLIS : M. FERNBACH signale que le numéro 3 est en cours de diffusion, et qu'il convient de signaler tout problème afin de le répercuter vers la Poste. M. JAQUET indique que le prochain numéro (septembre-octobre) portera sur la loi, ce qu'elle change par rapport à 1991, notamment pour le CLIS, et qu'il comprendra également un questionnaire à retourner (lettre T) qui doit permettre de connaître le niveau d'information des Meusiens et Haut-Marnais et leurs attentes dans ce domaine.

- Colloque GDR FORPRO : Mlle COLON rend compte de la tenue de ce colloque du 2 au 4 mai à la Grande Motte (note ci-jointe), auquel participaient plusieurs membres du CLIS.

- Activités ANCLI : il est rappelé qu'une délégation de l'ANCLI (15 personnes) a été accueillie par le CLIS ce jour même, avant de visiter les installations de l'ANDRA. Par ailleurs, la CLI du Gard organise le 30 juin à Nîmes un colloque sur la gestion des déchets radioactifs auquel participera M. FERNBACH.

- M. THIEBLEMONT s'étonne des mesures de sécurité prises à l'entrée du laboratoire. M. FORBES précise que le plan « vigipirate » est toujours en vigueur, et qu'en situation habituelle, le chantier du laboratoire doit mettre en œuvre, comme tout chantier, une identification des visiteurs afin de gérer leur sécurité sur le site. La visite du laboratoire s'accompagne généralement d'une visite au sein du bâtiment d'accueil du public (BAP), qui n'est pas un espace « chantier », et d'une visite sur le chantier (notamment à la carothèque). C'est pour cet accès chantier que les visiteurs sont identifiés. Par commodité, cette identification est faite dès l'entrée du BAP afin de ne pas interrompre la visite en cours. En revanche, il n'est rien demandé aux visiteurs arrivant dans le BAP si leur visite se limite à ce bâtiment. C'est le cas par exemple lors de manifestations spécifiques, conférences, cocktails...

6) Date et lieu du prochain bureau.

La prochaine réunion du bureau aura lieu le lundi 18 septembre 2006, à 18h00, à la Préfecture de la Meuse.